

Émission 1004 - Jacques Introduction:1

Introduction

Introduction

La paille est un élément qui entre dans des expressions peu avenantes. Par exemple, dans la chanson *Il était un petit navire*, on tire à la courte paille pour savoir qui serait mangé ; on ne peut guère descendre plus bas que lorsqu'on est sur la paille et un feu de paille ne mène à rien. C'est dans ce sens très négatif que Martin Luther a utilisé le mot paille quand dans l'introduction de la première édition de son Nouveau Testament allemand (1522), il a qualifié la petite lettre de Jacques d' *épître de paille* .

Tout au long de l'histoire de l'Église et pour diverses raisons, beaucoup ont contesté la canonicité de cette épître. On l'a jugée trop petite pour être sérieuse, douteuse, car elle ne donne pas d'enseignement doctrinal et s'adresse aux croyants d'origine juive ; et enfin, parce qu'elle n'a pas été écrite par l'un des apôtres. Il s'ensuit que l'épître de Jacques a eu beaucoup de mal à se faire une place dans le Nouveau Testament.

On trouve des allusions à l'épître de Jacques dans plusieurs textes datant de la fin du premier siècle. Vers la fin du second siècle, l'écrivain grec Clément d'Alexandrie (150-215) écrivit un commentaire sur elle, mais il s'est perdu. Pour Origène (185-253) qui fut avec Augustin le plus grand théologien de l'antiquité, il ne faisait aucun doute que l'épître de Jacques était inspirée de Dieu. À la fin du 3^e siècle, Eusèbe (265-340), qui est considéré comme le père de l'histoire religieuse, reconnaît un statut canonique à cette épître, mais la classe parmi les ouvrages *discutés*, car tout le monde n'était pas d'accord, en particulier dans l'Église de Syrie, et pourtant elle fut incluse dans l'ancienne version syriaque des Écritures (La Peschitta). Finalement, Jérôme (347-420), Père et docteur de l'Église, a inclus Jacques dans la version latine de la Bible (La Vulgate), ce qui confirma son statut d'épître inspirée du Saint-Esprit.

Luther n'avait que faire de l'épître de Jacques parce qu'elle ne dit rien sur les grandes doctrines de la foi chrétienne, qu'il défendait avec passion. En réalité, une partie de son hostilité vis-à-vis de cette lettre était due à sa hargne contre ses adversaires catholiques romains qui utilisaient le second chapitre de l'épître pour défendre l'idée que l'homme peut se rendre juste devant Dieu par ses bonnes œuvres.

L'épître de Jacques n'est pas un traité doctrinal mais un manuel pratique de la vie chrétienne. Si son auteur ne mentionne aucun événement de la vie de Jésus, en revanche il fait référence une bonne vingtaine de fois au Sermon sur la Montagne et on pourrait presque dire que cette lettre est un commentaire sur ce long discours de Jésus. Par exemple, Jacques rejette toute profession de foi superficielle et reproche à ses lecteurs qui étaient Juifs leur attachement aux valeurs de ce monde.

Comme j'aime à le dire, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, ce qui fait que l'enseignement de cette épître la rend tout aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était au moment de sa rédaction.

L'auteur de la lettre se présente comme étant *Jacques, serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ* (Jacques 1.1). Cette brièveté suggère qu'il était très bien connu de ses destinataires parce qu'il jouissait d'une grande influence dans l'Église de Jérusalem. Cette caractéristique exclut plusieurs Jacques comme le père de l'apôtre Jude (Luc 6.16 ; Actes 1.13 ; Matthieu 10.3 ; Marc 3.18) dont on ignore tout par ailleurs. Jacques fils d'Alphée faisait partie des douze apôtres (Matthieu 10.3 ; Actes 1.13 ; Marc 15.40), mais il disparaît après la Pentecôte. En troisième lieu, Jacques fils de Zébédée, frère de l'apôtre Jean et membre des douze, aurait pu être un bon candidat, car il est souvent mentionné dans les Évangiles et le livre des Actes (Matthieu 4.21 ; 10.2 ; 17.1 ; etc.), mais comme il a été exécuté par le roi Hérode Agrippa (comparez Actes 12.1-2) dès l'an 44, il ne peut être l'auteur de l'épître de Jacques. Finalement, il ne reste plus que Jacques, l'un des frères de Jésus ou plus exactement son demi-frère. Tous deux avaient été élevés ensemble, mais l'apôtre Jean écrit que *les frères de Jésus eux-mêmes ne croyaient pas en lui* (Jean 7.5). Et dans l'Évangile, on lit qu'au cours de son ministère, Jésus est retourné à Nazareth et enseignait dans la synagogue au point où les gens disaient :

D'où tient-il cette sagesse et le pouvoir d'accomplir ces miracles ? N'est-il pas le fils du charpentier ? N'est-il pas le fils de Marie, et le frère de Jacques, de Joseph, de Simon et de Jude ! Ses sœurs ne vivent-elles pas toutes parmi nous ? D'où a-t-il reçu tout cela ? Et voilà pourquoi ils trouvaient en lui un obstacle à la foi (Matthieu 13.54-57).

Alors Jésus leur dit : C'est seulement dans sa patrie et dans sa propre famille que l'on refuse d'honorer un prophète (Marc 6.3).

Non seulement les frères et sœurs n'avaient pas foi en Jésus, mais ils le croyaient fou (Marc 3.21). On ne sait pas quand Jacques a reconnu en son grand frère le Messie, le Fils de Dieu, mais on sait qu'après sa résurrection, Jésus lui est apparu (1 Corinthiens 15.7) et qu'au sein de l'Église de Jérusalem, Jacques exerçait d'importantes fonctions (comparez Actes 12.17 ; 21.18 ; Galates 1.19 ; 2.9, 12). Son influence était telle que l'apôtre Paul parle de lui comme étant une *colonne* de l'Église (Galates 2.9 ; comparez Actes 12.17) ; c'est d'ailleurs Jacques qui a présidé le concile de Jérusalem (Actes 15.13). Quand Jude écrit sa toute petite lettre, il se présente timidement comme *Jude, serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques* (Jude 1), ce qui montre bien que Jacques était très connu.

Une autre raison de croire que le Jacques qui a écrit cette lettre est le même que celui qui a dirigé le concile de Jérusalem nous est donnée par les parallèles linguistiques entre son discours et le contenu de l'épître. Par exemple, il est le seul auteur du Nouveau Testament à utiliser un certain mot (*chairein*) pour *salut* et on le retrouve à la fois dans l'épître (Jacques 1.1) et dans son discours au concile (Actes 15.33).

Contrairement à l'apôtre Paul ou Pierre ou Jean qui écrivaient principalement à des croyants, Jacques balaie large et s'adresse aussi à des personnes qui étaient étrangères à la communauté chrétienne. Cependant, les destinataires de l'épître étaient des Juifs expatriés à Babylone et en Mésopotamie, mais qui avaient vécu en Palestine. En effet, dans l'une de ses démonstrations, Jacques utilise l'analogie des pluies d'automne et de printemps (Jacques 5.7) qui sont une caractéristique typique du climat de cette région.

Jacques utilise une terminologie caractéristique de l'Ancien Testament, et cela, dès le premier verset où il parle des *douze tribus dispersées du peuple de Dieu*. L'épître contient quatre citations directes et plus de quarante allusions tirées de l'Ancien Testament. Jacques est le seul auteur du Nouveau Testament à utiliser le titre *Seigneur des armées* (Jacques 5.4 ; comparez la citation en Romains 9.29), qui, avec son équivalent *Éternel des armées*, est spécifique à l'Ancien Testament. Il emploie l'image de l'adultère (Jacques 4.4) qui est fréquente chez les prophètes, pour décrire l'apostasie religieuse et l'idolâtrie. Enfin, il décrit l'Évangile comme la *loi qui donne la liberté* (Jacques 2.12) et le lieu de rencontre de ses lecteurs est la *synagogue*, que l'on traduit généralement par *assemblées* (Jacques 2.2).

La situation économique des lecteurs de l'épître est très contrastée ; elle va du très riche au miséreux. D'une part, Jacques parle à la manière des prophètes de l'Ancien Testament (Jacques 5.1-6), à des commerçants entreprenants (Jacques 4.13-17) et à des propriétaires terriens fortunés, et d'autre part, il mentionne la présence dans l'Église, de riches qui ont souffert à cause de leur foi (Jacques 1.10-11), et de pauvres qui sont méprisés par leurs contemporains (Jacques 2.1-4, 15-16). Certains de ces démunis sont des ouvriers journaliers qui sont exploités d'une manière honteuse par les grands propriétaires (Jacques 5.4-6) dont la devise devait être :

Je veux bien être chrétien, mais qu'on ne touche pas à mon pognon !

Jacques parle de persécutions (Jacques 5.10). Or nous savons que dès le début de l'Église, les premiers croyants qui étaient juifs eurent à souffrir de la part de leurs contemporains.

Les censures de Jacques à l'égard des riches propriétaires, qui étaient d'obédience sadducéenne, ont probablement contribué à son assassinat en l'an 62. Selon l'historien juif Josèphe, contemporain de Jacques, ce serait le grand-prêtre Hanne qui l'a fait mettre à mort à coups de pierres, en l'an 62. Méchant comme une teigne, cet homme cherchait le moment opportun pour se débarrasser de Jacques. Suite au décès du gouverneur en place (Festus) et avant que le nouveau (Albinus) ne prenne ses fonctions, Hanne a profité de la vacance du pouvoir romain à Jérusalem pour accomplir son méfait. Toujours selon l'historien Josèphe, les Pharisiens qui étaient les rivaux religieux des Sadducéens condamnèrent cet acte criminel.

L'épître ne fait pas la moindre allusion aux tensions qu'a créées l'entrée des non-Juifs dans l'Église, et qui furent l'une des préoccupations majeures de Jacques au moment du Concile de Jérusalem (en 49) et par la suite (Actes 15.13-21 ; 21.17-25). Il est donc quasi certain que cette lettre a été écrite avant le concile et peu de temps après le meurtre du diacre Étienne (Actes 7.58). En effet, suite à cet assassinat en règle et selon le livre des Actes, *à partir de ce jour-là, une violente persécution se déchaîna contre l'Église de Jérusalem ; tous les croyants se dispersèrent à travers la Judée et la Samarie, à l'exception des apôtres* (Actes 8.1). Cette diaspora qui était la première de Juifs croyants, l'Israël de Dieu, s'étendit à la Galilée et aux villes côtières de la Palestine (Actes 8.40 ; 9.31-43 ; 10.1, 24), Damas et ses environs (Actes 9.1-2, 19-22), la Phénicie, Chypre et Antioche en Syrie (Actes 11.19). C'est d'ailleurs dans cette dernière ville que s'est créée la première assemblée chrétienne constituée principalement de non-Juifs (Actes 11.20-21, 26). Face à une telle dispersion, on comprend que Jacques et Pierre, tous deux piliers de l'Église naissante, ait eu à cœur d'écrire à ces croyants disséminés dans la nature. En tout cas,

le livre des Actes témoigne du souci de l'Église de Jérusalem pour ces chrétiens (Actes 8.14 ; 11.22, 27).

D'après toutes les informations que nous possédons, l'épître de Jacques a été rédigée pendant la première moitié des années 40, ce qui fait d'elle le premier écrit du Nouveau Testament, bien avant les Évangiles.

Au premier abord, la lettre de Jacques semble assez décousue, passant d'une recommandation à une autre sans lien apparent. À certains moments, elle fait penser à un recueil hétéroclite de diatribes par lesquelles Jacques encouragerait ses destinataires à adopter un comportement digne de leur foi. Mais en y regardant de plus près, on voit que cette lettre est un chef-d'œuvre littéraire à la fois pittoresque, grandiloquent et passionné. Elle est construite autour de trois thèmes principaux qui s'entrecoupent. Premièrement, épreuve, tentation et importance de la patience (Jacques 1.2-4, 12-19a ; 4.13-5.11). Deuxièmement, sagesse et usage de la parole (Jacques 1.5-8, 19b-21 ; 3.1-4.12 ; 5.12). Troisièmement, richesse et pauvreté (Jacques 1.9-11, 22-27 ; 2.1-26 ; 5.13-18).

Avant de commencer le commentaire proprement dit de Jacques, il me faut revenir sur la raison du mépris de Martin Luther à l'égard de cette lettre qu'il a qualifiée d'épître de paille. Le fer de lance des réformateurs était la justification par la foi seule sans l'addition d'aucune bonne œuvre ou de rite quelconque. En d'autres mots, pour aller au ciel il suffit d'accepter Jésus comme son Sauveur. Ce concept et cette doctrine sont développés en détail par l'apôtre Paul qui s'appuie sur l'exemple d'Abraham. En effet, dans le livre de la Genèse, on lit qu' *Abram fit confiance à l'Éternel et, à cause de cela, l'Éternel le déclara juste* (Genèse 15.6). Paul cite ce passage dans deux de ses épîtres (Romains 4.3 ; Galates 3.6) et montre que l'homme est déclaré juste devant Dieu par la foi seule sans la mise en pratique des œuvres qu'exige la Loi de Moïse. Or selon la perspective de Luther, Jacques aurait lancé un gros pavé dans la marre, car en s'appuyant sur le même passage de la Genèse que Paul (Jacques 2.23), il écrit qu'Abraham a été *déclaré juste devant Dieu à cause de ses actes, et pas uniquement à cause de sa foi* (Jacques 2.24). La divergence d'approche entre les deux auteurs sacrés peut faire penser que Jacques a corrigé Paul. Mais ce point de vue ne tient pas à un examen rigoureux. Comme je l'ai déjà dit, Jacques a écrit le premier.

D'autre part, pas plus Jacques que Paul n'étaient des innovateurs dans leur réflexion sur la justification d'Abraham. Dans les milieux juifs de l'époque grecque qui précéda la suprématie romaine (comparez 1 Maccabées 2.52 ; Jubilés 14.6), les rabbins s'étaient déjà penchés sur cette grande question, à savoir :

Comment l'homme peut-il parvenir au statut de juste devant Dieu.

Ensuite, il faut tenir compte que Jacques et Paul s'adressent à des auditeurs très différents. Jacques parle à des contradicteurs juifs et les renvoie à la *shama*, le credo de la religion juive qui commence par :

Écoute, Israël ! l'Éternel, notre Dieu, est le seul Éternel (Deutéronome 6.4).

Puis Jacques ajoute :

Tu crois qu'il y a un seul Dieu ? C'est bien. Mais les démons aussi le croient, et ils tremblent (Jacques 2.19).

Jacques n'aborde pas la justification des païens devant Dieu comme le fait l'apôtre Paul dans les épîtres qu'il adresse aux Romains (Romains 3.29-30) et aux Galates (Galates 2.17 ; 3.8). Jacques met en opposition, d'une part, les œuvres de la vraie foi en Dieu, et d'autre part, la croyance juive et ses pratiques liées à la tradition et composées de rites complexes et exigeants. L'apôtre Paul s'adresse surtout à des non-Juifs et met en opposition la vraie foi en Jésus-Christ aux œuvres et aux rites de la loi de Moïse. Jacques oppose l'assurance trompeuse de celui qui se contente d'un credo aux actes concrets qui révèlent la vraie foi (Jacques 2.18) et Paul oppose la confiance en Jésus-Christ à la soumission au régime de la loi dont le principe est l'obéissance absolue ce qu'il souligne d'un gros trait quand il écrit :

Le régime de la Loi ne fait pas dépendre de la foi la justice de l'homme devant Dieu. Au contraire, il obéit à cet autre principe : C'est en accomplissant tous ces commandements que l'on obtient la vie (Galates 3.12).

Jacques s'adresse à un public exclusivement juif dont certains membres sont de vrais chrétiens tandis que d'autres ont une croyance superficielle en Jésus et une conduite répréhensible. Ces derniers se croyant par définition le peuple de Dieu pensaient que leur participation à la Nouvelle Alliance en Jésus-Christ allait de soi ; elle était gagnée d'avance. Afin de corriger leur erreur et de les mettre sur le bon chemin, Jacques leur explique que la vie nouvelle s'obtient par un acte divin (Jacques 1.16-18) qui accomplit deux objectifs. D'une part, il libère le croyant du cycle infernal des mauvais désirs qui font naître le péché qui engendre la mort (Jacques 1.15). D'autre part, il rend le croyant capable de manifester un amour véritable envers son prochain (Jacques 2.8). En gros, Jacques dit qu'il n'est pas possible de dissocier la foi des actes qu'elle produit, car seul l'accomplissement de bonnes œuvres selon Dieu prouve que la foi est authentique et non pas une simple croyance stérile (Jacques 2.18, 26). L'apôtre Paul aussi exigeait du fruit dans la vie de ses lecteurs puisque dans ses épîtres, il explique en long en large et en travers comment les croyants doivent se comporter afin de plaire à Dieu (comparez Éphésiens 2.8-9 ; Tite 3.5).

Dans sa lettre, Jacques ne fait jamais que prolonger l'enseignement de Jésus qui fut le premier à dire qu'il faut naître d'en haut (Jean 3.1-8). Et dans le Sermon sur la Montagne, Jésus dit à la foule qui l'écoutait :

Je vous le dis : si vous n'obéissez pas à la Loi mieux que les spécialistes de la Loi et les pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux (Matthieu 5.20).

Comme Jésus, Jacques vise ceux qui par leur religiosité se moquent de Dieu. D'une part, il rabaisse le caquet de ceux qui prennent l'initiative d'ajouter ce qui leur semble bon à la foi en Dieu, et d'autre part, il condamne la superficialité de ceux qui se contentent de quelques rites et de la confession d'un credo pour se croire juste.

En définitive, entre l'apôtre Paul et Jacques il n'existe aucune divergence. Pour tous deux, la foi qui sauve provient de la grâce de Dieu et cette foi doit se traduire par des actes concrets inspirés par l'amour que l'Esprit suscite dans le croyant (comparez Jacques 2.8-10 ; Galates 5.6, 22). La différence de perspective des écrits de ces deux géants du Nouveau Testament est due à l'essor considérable de la Bonne Nouvelle qui s'était répandue parmi les non-Juifs, qui jusque-là étaient *étrangers aux alliances conclues par Dieu... sans espérance et sans Dieu dans le monde* (Éphésiens 2.12 ; comparez Romains 9.4-5). Or tout ce que Dieu demande aux non-Juifs est de rompre avec le paganisme et de placer leur espérance en Jésus-Christ. Ils n'ont pas à devenir d'abord de « bons Juifs » et à se placer sous le régime de la Loi. C'est dans son épître aux Galates (sa première lettre) que Paul explique pour la première fois cette nouvelle dynamique de la justification par la foi seule sans les obligations de la loi.

En résumé donc, Jacques ne corrige pas Paul surtout que sa lettre est bien antérieure à celles de l'apôtre ; c'est plutôt Paul qui sous l'inspiration du Saint-Esprit, adapte la compréhension traditionnelle de l'Ancien Testament de la justification à la situation nouvelle créée par l'entrée des non-Juifs dans le peuple de Dieu. Aveuglé par les conflits théologiques de son époque, Luther n'a pas pu voir que sous la paille de l'épître de Jacques, en réalité, se cachaient des paillettes d'or.